

Aide au développement des structures de l'ESS

CC DES HAUTS DE FLANDRE

Présentation du dispositif

- Dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), la Communauté de Communes des Hauts de Flandre (CCHF) en partenariat avec la Région Hauts-de-France, soutient le développement des structures de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).
- L'objectif du dispositif est d'aider ces entreprises à la réalisation d'investissement permettant le franchissement d'une étape de développement de l'activité ou la création d'une nouvelle activité économique créatrice d'emplois.
- Sont éligibles :
 - les sociétés de capitaux (SARL, SA, SAS...) ayant obtenu l'agrément ESUS,
 - les entreprises coopératives,
 - les associations ayant une activité économique,
 - les structures de l'insertion par l'activité économique,
 - les groupements d'employeur et les groupements d'employeur d'insertion qualification.
- Pour être éligible, le programme d'investissement de l'entreprise doit être de 7 000 € minimum.
- Sont concernés par ce dispositif :
 - les investissements matériels : aménagements, équipements, mobilier, machines, outillages ... ,
 - les investissements immatériels : communication, études.

Montant de l'aide

- L'aide de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre prend la forme d'une subvention, fixée de manière forfaitaire à 1 500 € par projet.

Critères complémentaires

- Forme juridique
 - › Sociétés commerciales
 - › Sté à Responsabilité Limitée (SARL, EURL, EARL...)
 - › Sté Anonyme (SA)
 - › Sté par Actions Simplifiée (SAS)
 - › Sté Coopérative Ouvrière de Production (SCOP)
 - › Sté Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)
 - › Autres formes juridiques
 - › Association
 - › Association d'insertion par l'économie

Organisme

CC DES HAUTS DE FLANDRE

Communauté de Communes des Hauts de Flandre

- 468, rue de la couronne de Bierne
59380 BERGUES
Téléphone : 03 28 29 09 99
E-mail : contact@cchf.fr
Web : www.cchf.fr

Source et références légales

- Délibération n° 20180017 de la Région Hauts-de-France du 1 février 2018.